



30.11.2022

Règlement du Fonds pour la recherche, l'enseignement, la gestion de qualité et la politique professionnelle de la psychothérapie centrée sur la personne (Fonds REQP)

1. But

Le fonds REQP sert à financer des projets dans le domaine de la psychothérapie centrée sur la personne, en particulier des projets de recherche, des cours spécifiques et des projets dans le domaine de la gestion et de l'assurance de qualité. Il peut s'agir de projets de pcaInstitut ou de projets réalisés en collaboration ou en coopération avec d'autres institutions telles que des universités, des hautes écoles spécialisées ou d'autres institutions.

Des démarches de politique professionnelle concernant la psychothérapie centrée sur la personne peuvent aussi être soutenues financièrement.

2. Financement

Le fonds REQP est constitué par les cotisations de tous les membres de la pcaSuisse qui font partie du groupe spécialisé en psychothérapie.

La cotisation annuelle est fixée lors de l'assemblée générale, sur proposition du groupe de travail recherche et enseignement (GT RE).

Les dons et les donations sont les bienvenus.

3. Utilisation

Le fonds est confié à pcaInstitut pour la mise en œuvre du mandat d'enseignement et de recherche, conformément à l'article 11.2 a) des statuts de pcaSuisse.

Les bénéficiaires peuvent être des individus et des groupes de travail actifs dans le domaine de la recherche, de l'enseignement, de la gestion de qualité et de la politique professionnelle.

En règle générale, on n'utilisera pas plus de 2/3 du fonds pour un projet.

Le fonds est utilisé pour le prix de la recherche et pour le prix de l'analyse des processus de pcaInstitut. Il peut être utilisé pour aider au financement de l'accréditation de la filière de formation postgrade en psychothérapie.

Le fonds ne peut financer ni les frais généraux de pcaInstitut ni les cours de formation réguliers en psychothérapie.



4. Groupe de travail Recherche et Enseignement (GT RE)

La direction de pcaInstitut mandate un groupe de travail Recherche et Enseignement, composé d'au moins trois membres du groupe spécialisé en psychothérapie pcaSuisse, dont l'une est la personne de contact. La Suisse alémanique et la Suisse romande y sont représentées.

Le groupe de travail Recherche et Enseignement informe régulièrement la direction de pcaInstitut de ses décisions, notamment par la transmission de ses procès-verbaux.

5. Demandes et décisions

Les demandes de subventions peuvent être déposées par écrit auprès de la personne de contact du groupe de travail RE. Elles doivent comporter un descriptif de projet.

Le groupe de travail RE peut attribuer chaque année un montant maximal de CHF 1'000.- pour les demandes individuelles et de CHF 5'000.- pour les projets.

Les projets de plus grande envergure sont présentés à la commission de gestion psychothérapie Suisse romande et Suisse alémanique de pcaInstitut. Celle-ci donne une recommandation écrite au groupe de travail Recherche et Enseignement, qui prend la décision finale.

Les décisions d'attribution du fonds sont prises par le groupe de travail RE, en réunion plénière, deux fois par année.

Les dates de ces réunions plénières sont annoncées en début d'année, ainsi que le délai de soumission des demandes.

La distribution du fonds REQP est coordonnée par le secrétariat permanent.

6. Comptes et révision

La comptabilité du fonds REQP est tenue dans la comptabilité de la pcaSuisse avec un compte séparé et présentée à l'AG de la pcaSuisse dans le cadre du rapport financier. Les comptes doivent être ratifiés par le groupe spécialisé en psychothérapie.

L'organe de révision est l'organe de révision de la pcaSuisse.



7. Décision et modification du règlement du fonds

Le comité de gestion de pcaInstitut est compétent pour toute modification du présent règlement ainsi que pour une éventuelle dissolution du fonds REQP.

En cas de dissolution de l'association pcaSuisse, l'argent du fonds REQP revient à l'association.

		
Camila Gross	Philippe Wandeler	Brigitte Karrer Stüssi
Présidente du Comité de gestion pcaInstitut	Responsable de la formation en psychothérapie en Suisse romande	Responsable de la formation en psychothérapie en Suisse alémanique